

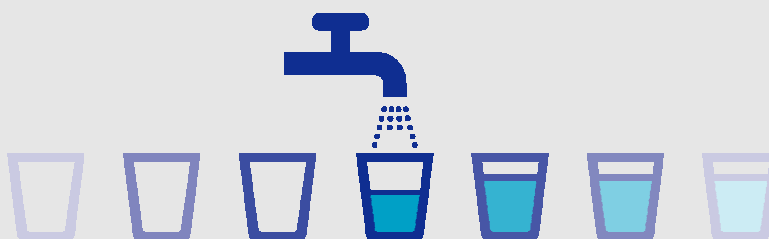
Rapport annuel

SIAEP DE SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2010
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2010

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	RESSOURCES EN EAU	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	5
■	LONGUEUR DU RESEAU	5
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	6
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	6
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE	7
■	EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2001	8
■	LE PRIX DE L'EAU POUR BESNEVILLE, BINIVILLE, CATTEVILLE, CROSVILLE-SUR-DOUVE, ETIENVILLE, GOLLEVILLE, HAUTTEVILLE-BOCAGE, LA BONNEVILLE, NEHOU, NEUVILLE-EN-BEAUMONT, ORGLANDES, RAUVILLE-LA-PLACE, REIGNEVILLE-BOCAGE, SAINTE-COLOMBE, TAILLEPIED	9
■	LE PRIX DE L'EAU POUR SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE	10
■	RECETTES D'EXPLOITATION	11
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	12
■	QUALITE DE L'EAU	12
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	12
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	13
■	PERFORMANCE DU RESEAU	14
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	15
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	16
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	16
■	ETAT DE LA DETTE	16
■	AMORTISSEMENTS REALISES	16
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	17
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE	17
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	18
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	18
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	18

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIAEP DE SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE regroupe les communes de BESNEVILLE, BINIVILLE, CATTEVILLE, CROSVILLE-SUR-DOUVE, ETIENVILLE, GOLLEVILLE, HAUTTEVILLE-BOCAGE, LA BONNEVILLE, NEHOU, NEUVILLE-EN-BEAUMONT, ORGLANDES, RAUVILLE-LA-PLACE, REIGNEVILLE-BOCAGE, SAINTE-COLOMBE, SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE et TAILLEPIED.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

6 000 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

■ RESSOURCES EN EAU

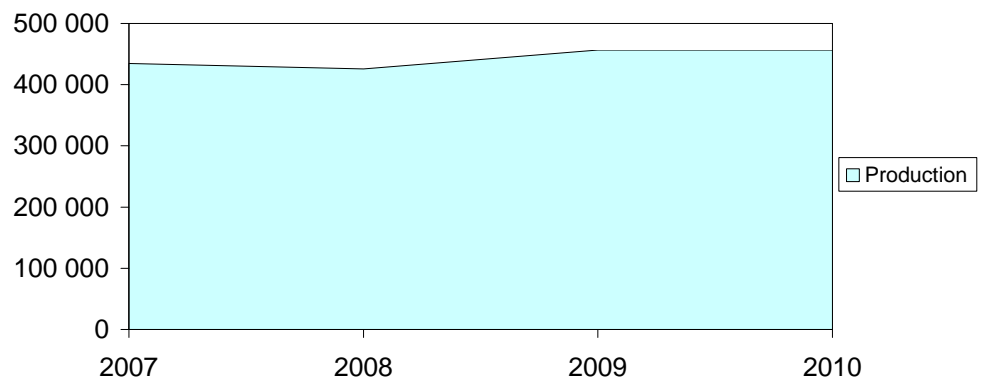
• Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2009 [m³]	Prélèvement 2010 [m³]	Variation 2009/2010
Forage F1 de la Gathe SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE Prélèvement en nappe souterraine	100	456 720	456 592	-0,03 %
Forage F2 de la Gathe SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE	120			
Total des prélèvements [m³]		456 720	456 592	-0,03 %

• Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2009 [m³]	Production 2010 [m³]	Variation 2009/2010
Station la Gathe SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	2 400	456 720	456 592	-0,03 %
Total produit [m³]		456 720	456 592	-0,03 %

• Evolution des volumes d'eau potable produits

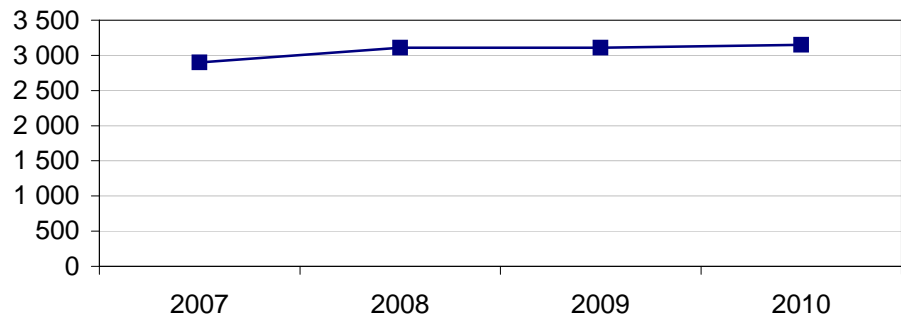


■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2009	2010	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	2 668	2 701	+1,24 %
Nombre d'abonnements non domestiques	440	450	+2,27 %
Nombre total d'abonnements	3 108	3 151	+1,38 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- Evolution du nombre total d'abonnements

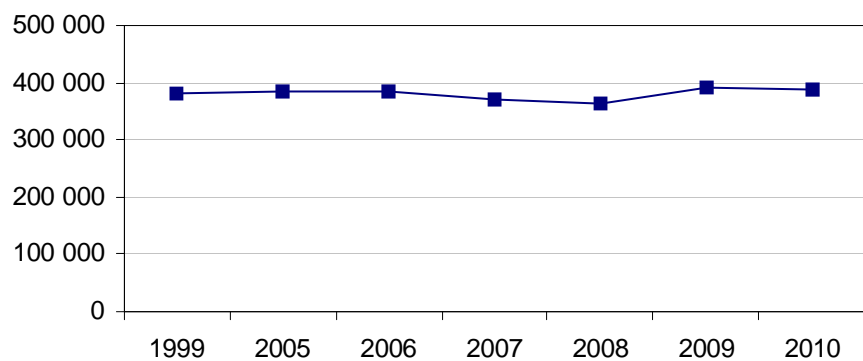


■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2009	2010	Variation
Volume produit	456 720	456 592	-0,03 %
Volume importé			
Volume exporté	-	-	
Volume mis en distribution	456 720	456 592	-0,03 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	392 622	388 170	-1,13 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques			
Volume total vendu aux abonnés	392 622	388 170	-1,13 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 144 m³ par an. Elle était de 147 m³ en 2009.

- Evolution des volumes vendus aux abonnés



■ LONGUEUR DU RESEAU

	2009	2010	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	350,0	350,0	0,00 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés semestriellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

- *Redevance de pollution domestique par commune*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle varie selon les communes du service.

	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011
BESNEVILLE	0,2298	0,3192
BINIVILLE	0,2298	0,3192
CATTEVILLE	0,2298	0,3192
CROSVILLE-SUR-DOUVE	0,2298	0,3192
ETIENVILLE	0,2298	0,3192
GOLLEVILLE	0,2298	0,3192
HAUTTEVILLE-BOCAGE	0,2298	0,3192
LA BONNEVILLE	0,2298	0,3192
NEHOJ	0,2298	0,3192
NEUVILLE-EN-BEAUMONT	0,2298	0,3192
ORGLANDES	0,2298	0,3192
RAUVILLE-LA-PLACE	0,2298	0,3192
REIGNEVILLE-BOCAGE	0,2298	0,3192
SAINTE-COLOMBE	0,2298	0,3192
SAINST-SAUVEUR LE VICOMTE	0,3830	0,3990
TAILLEPIED	0,2298	0,3192

■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	57,50	57,50	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N°1 (0 à 500 m ³)	0,95	0,95	0,00 %
	N°2 (au-delà de 500 m ³)	0,64	0,64	0,00 %
Redevances et taxes				
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

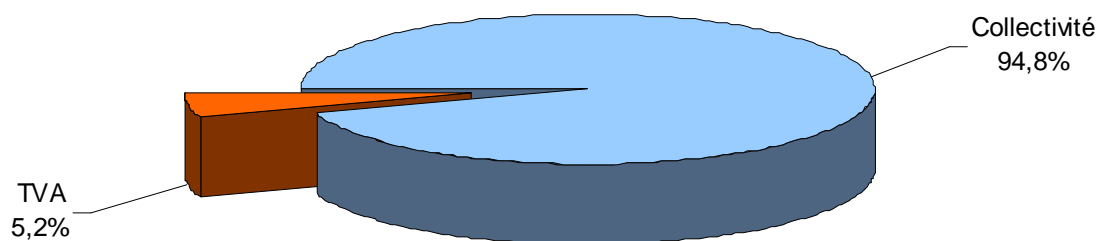
	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Collectivité	171,50	171,50	0,00 %
TVA	9,43	9,43	0,00 %
Total [€ TTC]	180,93	180,93	0,00 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,51 €/m³

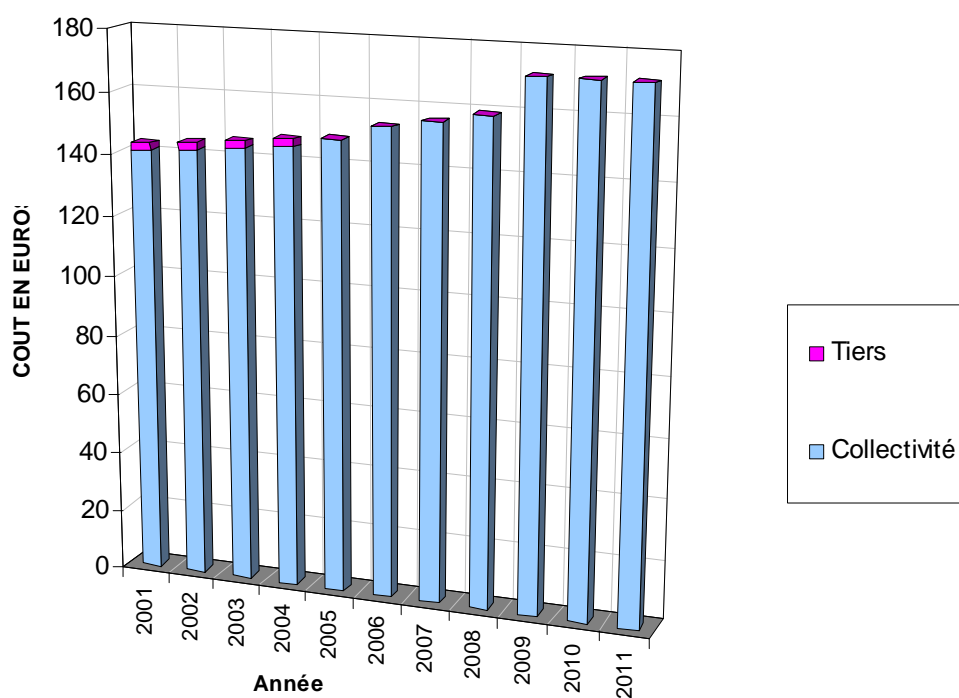
Répartition au 1er janvier 2011



■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2001

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Collectivité [€]	Tiers [€]	Total hors TVA [€]
2001	140,92	2,56	143,48
2002	142,00	2,56	144,56
2003	143,64	2,56	146,20
2004	145,30	2,56	147,86
2005	148,60	0,00	148,60
2006	153,60	0,00	153,60
2007	156,00	0,00	156,00
2008	159,10	0,00	159,10
2009	171,50	0,00	171,50
2010	171,50	0,00	171,50
2011	171,50	0,00	171,50



■ **LE PRIX DE L'EAU** pour **BESNEVILLE, BINVILLE, CATTEVILLE, CROSVILLE-SUR-DOUVE, ETIENVILLE, GOLLEVILLE, HAUTTEVILLE-BOCAGE, LA BONNEVILLE, NEHOU, NEUVILLE-EN-BEAUMONT, ORGLANDES, RAUVILLE-LA-PLACE, REIGNEVILLE-BOCAGE, SAINTE-COLOMBE, TAILLEPIED**

• *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	57,50	57,50	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N°1 (0 à 500 m ³)	0,95	0,95	0,00 %
	N°2 (au-delà de 500 m ³)	0,64	0,64	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,2298	0,3192	+38,90 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

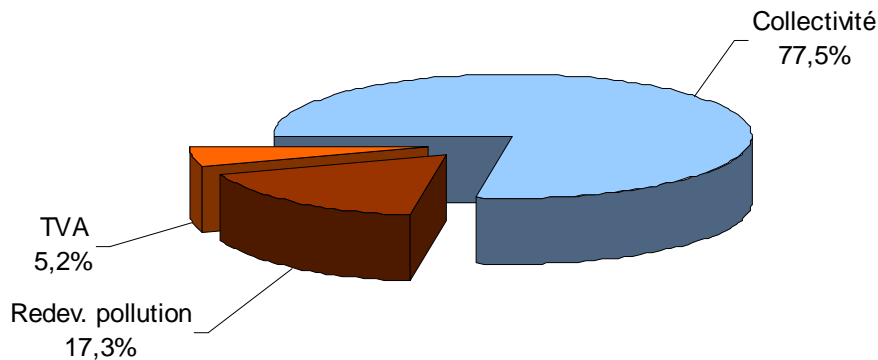
	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Collectivité	171,50	171,50	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,58	38,30	+38,87 %
TVA	10,95	11,54	+5,39 %
Total [€ TTC]	210,03	221,34	+5,38 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

(*) *Le prix de l'eau tient compte de la redevance prélèvement qui est incluse.*

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 1,84 €/m³

Répartition au 1er janvier 2011



■ LE PRIX DE L'EAU pour SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	57,50	57,50	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N°1 (0 à 500 m ³)	0,95	0,95	0,00 %
	N°2 (au-delà de 500 m ³)	0,64	0,64	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,383	0,399	+4,18 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

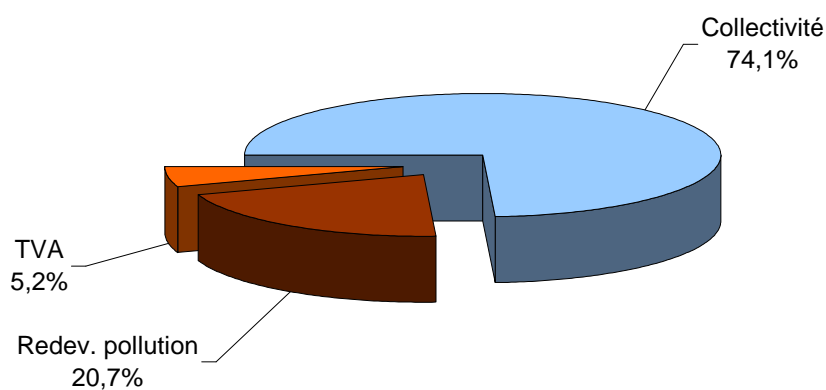
	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Collectivité	171,50	171,50	0,00 %
Redevance de pollution domestique	45,96	47,88	+4,18 %
TVA	11,96	12,07	+0,92 %
Total [€ TTC]	229,42	231,45(*)	+0,88 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

(*) Le prix de l'eau tient compte de la redevance prélèvement qui est incluse.

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 1,93 €/m³

Répartition au 1er janvier 2011



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2009	2010	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	331 489,57 €	330 985,13 €	-0,15 %
Total recettes de vente d'eau	331 489,57 €	330 985,13 €	-0,15 %
Autres recettes			
Autres recettes (primes fixes)	174 409,55 €	177 537,59 €	
Total des recettes	505 899,12 €	508 522,72 €	

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau Forage F1 de la Gathe

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
➔	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Forage F2 de la Gathe

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	--

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

80 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

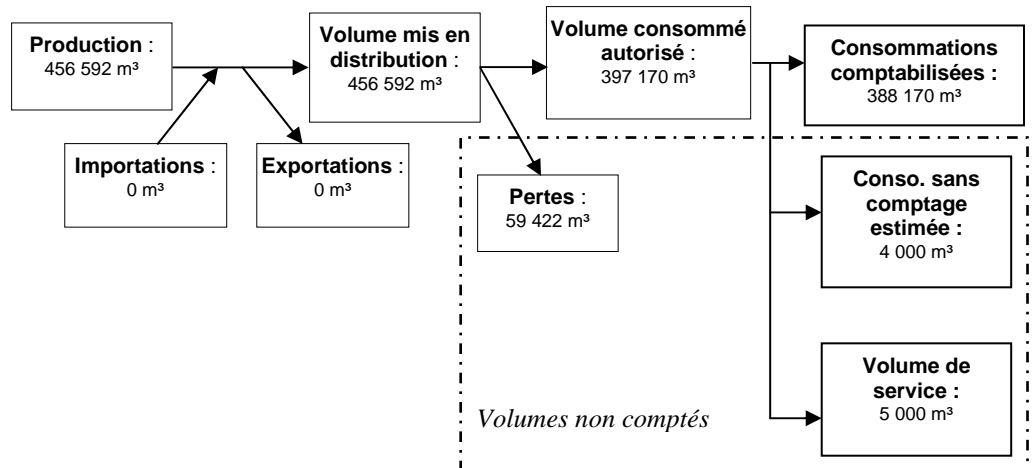
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	0	
→	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	10	10
→	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
→	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) ;	10	10
→	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations ;	10	10
→	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes ;	10	10
	localisation des branchements sur la base du plan cadastral ;	10	0
	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) ;	10	0
→	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements ;	10	10
→	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) ;	10	10
→	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	10	10
	TOTAL	100	80

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ **PERFORMANCE DU RESEAU**



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 4 000 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 5 000 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2006	2007	2008	2009	2010
Rendement du réseau de distribution [%]		85,5 %	85,9 %	87,9 %	87,0 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

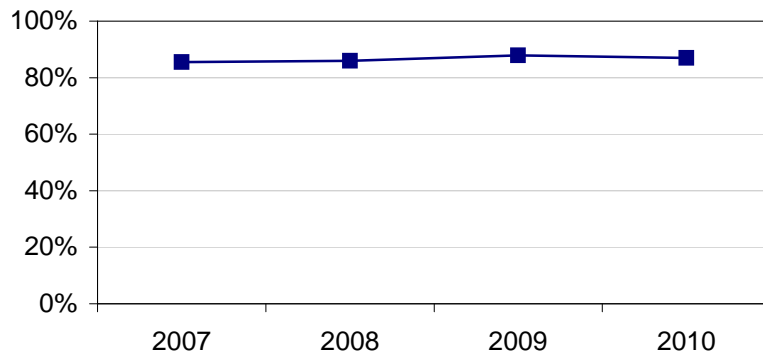
- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2006	2007	2008	2009	2010
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	- 3,0	0,5	0,5	0,5	0,5

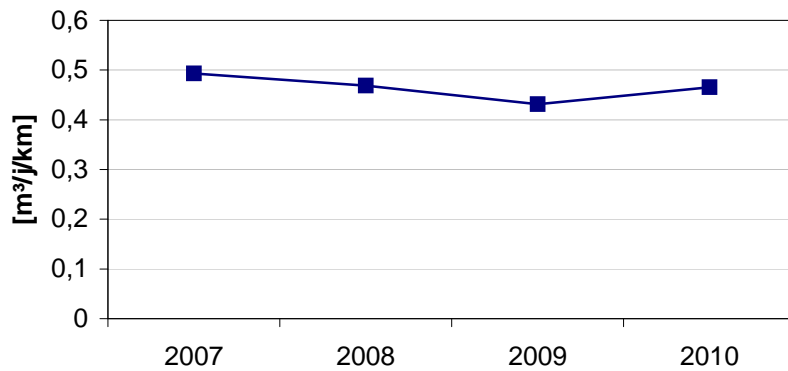
- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / longueur du réseau hors branchements

	2006	2007	2008	2009	2010
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	- 3,0	0,5	0,5	0,4	0,5

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2006	2007	2008	2009	2010
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]				6	1,500

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Lotissements Etienville et Pommiers St Sauveur le V.	25 000 €	0 €	0 €
Déplacement conduite Ecole Maternelle	21 000 €	0 €	0 €
Contrat de Pôle Néhou	23 000 €	0 €	0 €
ZA Abbaye 4e tranche	25 000 €		

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2009	2010
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	-	-

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2010 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2009	2010
Encours de la dette au 31 décembre	565 000,00 €	431 183,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	71 207,92 €	67 364,00 €
dont en intérêts	26 152,53 €	21 955,00 €
dont en capital	45 055,39 €	45 409,00 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2007	2008	2009	2010
Montant de la dotation aux amortissements	152 147,00 €	154 712,00 €	160 301,00 €	190 012,00 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Bourg Besneville + protection incendie	14 000 €	0 €	0 €
Station Néhou + Hautteville Bocage	20 000 €	0 €	0 €
Décolmatage forage F1 + changement pompe	48 000 €	0 €	0 €
Périmètres de protection réhabilitation assainissement ANC - 4 maisons (cadre DUP)	21 000 €	13 000 €	0 €
Suite DUP (piezomètre, turbidimètre, suivi agronomique...)	18 000 €		
Liaison de Hecquet Néhou	21 000 €	0 €	0 €
Ex-distillerie St Sauveur le V.	25 000 €	0 €	0 €

■ **PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Néant

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2009	2010
montants des abandons de créance	1 581,00 €	0,00 €
dont part délégataire	0,00 €	
dont part collectivité	1 581,00 €	0,00 €
nombre de demandes reçues	9	0
nombre d'aides accordées		0
montants des versements à un fonds de solidarité	0,00 €	0,00 €
dont part délégataire	0,00 €	
dont part collectivité	0,00 €	0,00 €

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Néant